HAL open science

Innovation architecturale : logiques de recherche, logiques d'action

Véronique Biau

▶ To cite this version:

Véronique Biau. Innovation architecturale : logiques de recherche, logiques d'action. Villes en parallèle, 1991, Acteurs et chercheurs dans la ville, 17-18, pp.282-289. halshs-01537829

HAL Id: halshs-01537829
https://shs.hal.science/halshs-01537829v1

Submitted on 13 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VILLES EN PARALLELE

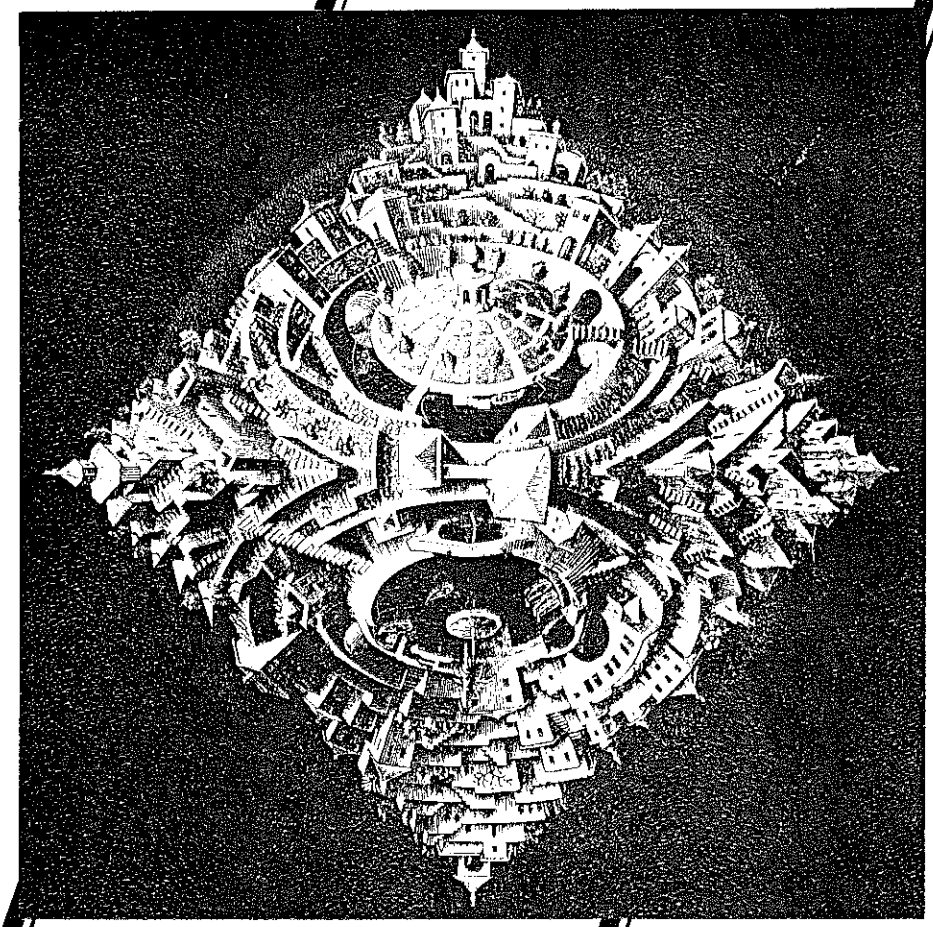

Sous la direction de Guy BURGEL

ACTEURS ET CHERCHEURS DANS LA VILLE

17 / 18

numéro double

INNOVATION ARCHITECTURALE : LOGIQUES DE RECHERCHE, LOGIQUES D'ACTION

*Véronique BIAU**

■ L'innovation architecturale dans le logement social, et dans une moindre mesure dans les constructions publiques, est l'un des thèmes prioritaires de recherche et d'action du Ministère de l'Équipement, du Plan Construction en particulier. Celui-ci poursuit la double démarche d'inciter à des projets et réalisations innovantes ou expérimentales – à travers les Programmes d'Architecture Nouvelle (PAN) et les Réalisations Expérimentales (REX) par exemple –, et de susciter ou d'aider des recherches évaluatives sur ces opérations elles-mêmes ou éventuellement sur d'autres opérations du même type. Le fait que ces deux fonctions, d'évaluation et d'expérimentation, soient assurées par le même organisme explique sa préoccupation constante d'échanges entre savoirs ou savoir-faire développés dans l'analyse et dans la conception. La qualité de l' **embrayage**[1] de la recherche sur l'action en matière architecturale, c'est-à-dire la prise en compte dans la production bâtie des résultats des recherches, est centrale dans les réflexions et orientations du Plan Construction. Le texte de l'un de ses derniers appels d'offres[2] illustrait largement cette problématique et développait plusieurs axes tendant à une meilleure symbiose; il proposait d'une part de mettre en série et de synthétiser les résultats obtenus en 15 ans d'existence de cette politique de recherche, d'autre part de renforcer des expériences de recherche-action.

L'innovation architecturale dans le logement social apparait comme un **observa-**

---

* Urbaniste de l'État, Centre de Recherche sur l'Habitat, CNRS, Paris

toire intéressant de cet "embrayage" entre évaluation scientifique-conception et réalisation : elle fait l'objet de moyens institutionnels et scientifiques puissants au sein du Ministère de l'Équipement; par ailleurs, chez les maîtres d'ouvrage, elle suppose un investissement important en termes de risques techniques et opérationnels, surcoûts financiers, difficultés de mise en oeuvre... On pourrait donc penser que la force des enjeux et la convergence d'intérêts pour l'État-financeur, les concepteurs, les maîtres d'ouvrage jouent en faveur de la cohésion évaluation-expérimentation. Cela ne semble pourtant pas être le cas.

Sans doute pourrait-on mettre en évidence un certain nombre de dysfonctionnements expliquant partiellement l'insuffisante prise en compte de ces résultats dans la conception architecturale : prédominance de l'approche monographique et difficulté d'en tirer des conclusions généralisables, dissociation des niveaux sociologiques, architecturaux, économiques d'analyse des bâtiments innovants, circulation insuffisante des résultats des recherches tant à l'intérieur des milieux scientifiques qu'à l'extérieur vers les concepteurs et maîtres d'ouvrage.

Mais l'on se centrera ici sur ce qui nous apparait comme l'obstacle essentiel à une opérationnalité de la recherche sociologique en matière d'habitat innovant : une **différence radicale d'objectifs et de logiques** entre d'une part les institutions qui promeuvent et orientent la recherche et d'autre part les acteurs qui participent à la conception et la réalisation d'opérations d'habitat innovant (maîtres d'ouvrage, élus locaux, architectes...).

■ LOGIQUES DE RECHERCHE : INNOVER RAISONNABLEMENT

Nombreux sont les appels d'offre et les rapports de recherche qui prennent pour objet l'appréciation par les habitants de l'architecture innovante ou "de qualité" dans laquelle ils vivent, appréciation qui se focalise sur le vécu de dispositions spatiales novatrices à l'exclusion presque totale des aspects techniques et économiques de ces innovations; se sont ainsi succédés des travaux sur les logements à trames non orthogonales, les immeubles pyramidaux, les maisons solaires...[3]. Tout se passe comme si, pour les chercheurs, la tâche consistait à dresser une **grille d'évaluation** d' un certain nombre de formes architecturales novatrices, étant présupposé qu'une fois cette grille élaborée, les

concepteurs et commanditaires en tiendraient naturellement compte dans leurs projets pour éviter les erreurs précédemment commises. Une production "raisonnablement innovante", améliorée par rapport aux opérations servant de base aux évaluations, en découlerait .

Ce processus idéal serait alors proche de celui de l'**innovation-expérimentation** pratiquée dans les domaines scientifiques et techniques, schéma dans lequel le progrès est rationnel et assuré par la succession de trois phases :

– application d'un procédé innovant à un échantillon,

– analyse du produit et évaluation de ses qualités et défauts,

– élaboration d'une deuxième vague de produits tenant compte des résultats de l'expérience précédente et donc plus "performants".

Mais ce schéma tripartite de l'innovation-expérimentation est à plusieurs titres inadéquat à la production de cet objet spécifique qu'est le logement.

En premier lieu, il assimile implicitement les processus de la production architecturale et urbaine à ceux de la production industrielle et se centre sur la **continuité prototype-série**. Or, si dans l'industrie automobile la mise au point d'un nouveau modèle justifie la construction d'un modèle d'essai avant de lancer la construction de milliers de voitures, rien dans la production architecturale n'est comparable à cette façon d'opérer. Dans le bâtiment, le prototype est lui-même objet de consommation et il est bien rare que l'aspect novateur qui y est testé soit repris dans une production massive qui "amortirait" le surcoût intellectuel et économique absorbé par la conception de l'échantillon. En somme, en architecture, tout produit est le prototype d'une série qui n'existera pas.

Deuxièmement, et cela découle de ce premier point, ce schéma d'innovation-expérimentation élude l'interférence dans ces processus des **notions de création individuelle ou d'oeuvre artistique**, si importantes dans le champ de l'architecture. Quand bien même la commande serait organisée pour une production de série, les concepteurs s'y opposeraient vraisemblablement; leur légitimité de créateur se joue dans la spécificité non seulement de leur style personnel par rapport aux autres mais dans celle d'un de leur projet dans l'ensemble de leur oeuvre. La simple observation des discours accompagnant la production et la diffusion d'oeuvres architecturales innovantes témoigne de l'autonomie du processus de conception de l'objet : peu de référence à des antériorités (recherches,

Le financement du logement social reste une prérogative d'État mais les choix architecturaux incombent aux élus et maîtres d'ouvrage et nombreuses sont les situations locales dans lesquelles les élus se sont lancés dans des opérations innovantes, médiatisées, sans conteste aussi audacieuses que les précédentes. Cependant les motivations à innover n'ont plus aucun rapport avec une quelconque rationalité expérimentale; elles entrent dans une logique d'image.

Dans un premier temps, l'émergence de la concurrence entre villes, s'est traduite essentiellement sur le terrain économique: attirer les investisseurs, inciter des chefs d'entreprises à installer là leurs laboratoires et activités de pointe, faire venir des cadres et techniciens de haut niveau. Mais certains maires ont progressivement associé à cette optique de développement économique la **notion d'excellence** tant intellectuelle, scientifique que culturelle. L'architecture peut alors devenir un moyen privilégié pour exprimer l'audace, le dynamisme, l'exigence de qualité, valeurs que ces villes entendent partager avec leurs partenaires économiques .

Des maires-bâtisseurs font tout leur possible pour faire travailler sur leur ville les plus grands architectes français et étrangers; mais s'agit-il d'innover ou de faciliter la médiatisation de l'opération ? Comment se détermine la supériorité des "plus grands": par leur présence dans les media ou par une évaluation positive du vécu de leur réalisation ? On voit en fait se mettre en place, parallèlement à la légitimité que pouvait instaurer le Ministère par le biais de ses financements spéciaux et de ses évaluations sociologiques, une nouvelle source de légitimité, probablement beaucoup plus importante aux yeux des élus et maîtres d'ouvrage parce que touchant le grand public : celle de la presse nationale.

Pour les villes, l'architecture devient un emblème : elle porte en avant l'identité de la ville et par contre-coup, elle témoigne du bien-jugé des édiles locaux en matière artistique[6]. Les media assurent la mise en scène et la sanction positive du processus : " Ce sont de bons architectes puisque la presse en parle, ce sont des villes dynamiques puisque la presse en parle". On comprend que dans cette optique c'est la **singularité** de l'objet architectural qui prime, sa singularité au double sens du mot : l'étrangeté de son apparence qui renforce son pouvoir de séduction auprès d'un public d'architecture sensible au spectaculaire, l'unicité de l'objet qui le démarque de tout édifice connu .

Ce processus touche au premier chef les grands équipements, théâtres, centres de

congrès, médiathèques, en bref tout ce qui a pu être qualifié de Grands Projets à Paris et en province. Mais, paradoxalement, le logement social qui pourrait apparaître comme le type de programme le plus banal, le plus ingrat, participe aussi de ces stratégies d'excellence. C'est ainsi que l'on voit les journaux et magazines présenter des opérations de logement social, parfois de modeste importance, mais qui bénéficient d'auteurs prestigieux : R. BOFILL, J. NOUVEL par exemple.

Dans ce nouveau contexte, l'architecture du logement social apparait tirée dans deux directions souvent peu conciliables : il s'agit de produire des logements confortables, à moindre coût de construction et d'entretien, mais surtout d'attirer la curiosité par l'originalité des formes ou des espaces de façon à donner au bâtiment l'impact public maximum. Les opérations d'habitat social considérées comme innovantes, avant-gardistes, sont de plus en plus issues de cette deuxième logique; mais celle-ci qui apparaît ici froide et cynique parce qu'on a cherché à la situer dans son contexte de décentralisation (concurrence économique, marketing urbain) apparaît chez les acteurs de ce processus sous les traits de la passion sincère. C'est en faisant appel aux "maîtres"[7] que les élus estiment que non seulement on produit le bâtiment de meilleure qualité mais aussi que l'on élève les exigences pour le reste de la production locale, exigences qui sont essentiellement fondées sur des critères esthétiques. Ce type d'opération reste, dans sa conception, littéralement extra-ordinaire : c'est un "coup" trouvant souvent son origine dans une décision personnelle de l'élu et pour lequel on adapte ponctuellement le mode de financement, le choix de l'architecte, la procédure d'attribution des logements. Dans cette aventure esthétique, les dimensions affectives et symboliques escamotent largement les imperfections et difficultés matérielles que pourrait mettre en évidence une recherche évaluative. Moins que jamais n'apparait le souci de tirer des enseignements de l'expérience pour des ajustements ultérieurs.

■ Alors, faut-il conclure que la recherche scientifique sur l'architecture de l'habitat innovant n'a plus aucune raison d'être pour éclairer les décideurs et producteurs de logement social ? Non, sans doute et pour plusieurs raisons :

– les mécanismes décrits ici touchent la part la plus visible de la construction de logements sociaux mais ils restent quantitativement **réduits** et ne semblent pas appelés à se généraliser. Le coup de coeur n'est pas le mode de décision dominant et, même là où il a pu l'être, le recul du temps pourrait faire revenir à un plus grand rationalisme;

■ Résumé

A partir d'une recherche-expérimentation menée à Mâcon sur les dépenses de transport dans une politique urbaine, cet article montrent les confluences qui existent entre financeurs, chercheurs et acteurs locaux. La création d'une méthodologie et d'un outil informatique de gestion (LASCAR) n'est qu'un sous-produit de cette expérience, puisque l'essentiel réside dans l'établissement de relations durables entre chercheurs et acteurs locaux.

■ Abstract

The Respective Contributions of Actors in a Research-Experimentation

Starting point : a research-experimentation concerning transports expenditures in urban policy, pursued in Mâcon. This article gives prominence to connections between financing institutions, research workers and local actors. In this experiment the methodology and its logistic implement (LASCAR software) developped are finally less important than the permanent dialogue built up between research workers and local actors.

VILLES EN PARALLELE

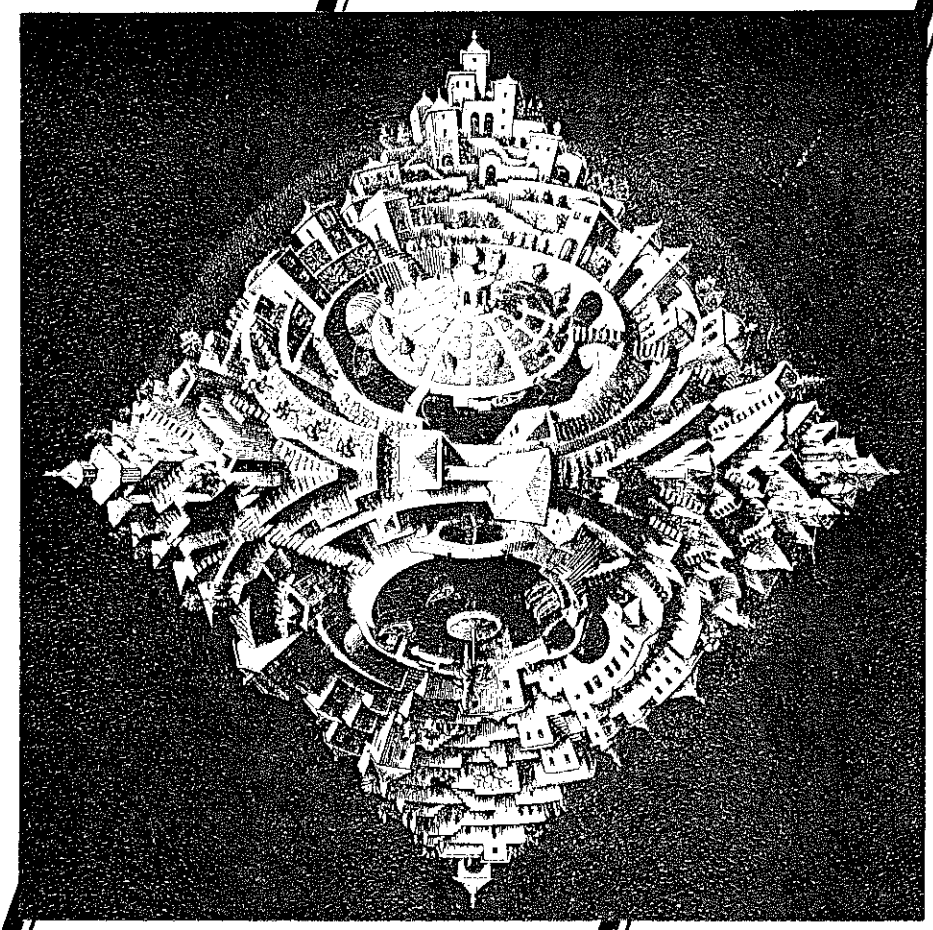

Sous la direction de Guy BURGEL

ACTEURS ET CHERCHEURS DANS LA VILLE

17 / 18

numéro double